

Le Conseil fédéral assure un soutien au secteur de l'aéronautique pour garantir les liaisons internationales de la Suisse

Aerosuisse se félicite de la décision du Conseil fédéral de soutenir le secteur aéronautique suisse. C'est la seule façon de prendre un nouveau départ et de faire en sorte que les liaisons internationales nécessaires de la Suisse et de son économie soient rapidement rétablies après la crise du coronavirus.

« L'aide financière aux compagnies aériennes suisses, mais aussi aux services de la navigation aérienne et aux services d'assistance au sol, tel que décidé par le Conseil fédéral, est crucial pour un nouveau départ du système aéronautique suisse », déclare le conseiller national Thomas Hurter, président d'Aerosuisse. Cela permettra d'assurer les liaisons internationales de la Suisse à l'avenir également. En termes de valeur, plus de la moitié de toutes les exportations quittent la Suisse par fret aérien et un touriste sur trois s'est rendu en Suisse par avion.

Infrastructure d'importance systémique

Ce n'est que grâce à une infrastructure aérienne encore intacte et fonctionnant au quotidien que les vols de retour, les missions d'ambulance et les transports de fret aérien essentiels peuvent avoir lieu en Suisse. « Sans les vols cargo quotidiens en provenance de Chine, nous ne disposerions pas aujourd'hui en Suisse de masques de protection et d'équipements médicaux suffisants », déclare Thomas Hurter, président d'Aerosuisse, en citant un exemple de l'importance systémique de l'infrastructure aéronautique pour la Suisse.

Aides financières remboursables

Aerosuisse se félicite que l'aide financière de la Confédération soit soumise à certaines conditions. « L'aviation suisse était en très bonne santé avant la crise du coronavirus, c'est pourquoi elle pourra rembourser l'aide transitoire à la Confédération après un redémarrage réussi », déclare le conseiller national Thomas Hurter.

Photo : Les avions en stationnement sur l'aérodrome de Dübendorf en raison du coronavirus.

Pour obtenir des informations complémentaires veuillez contacter le président d'AEROSUISSE, le Conseiller national Thomas Hurter : 079 634 51 79

Fondée en 1968 en qualité de fédération faitière, Aerosuisse défend les intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses et veille à préserver leurs moyens d'existence. Elle exerce son influence sur la législation dans ces deux domaines. Aerosuisse regroupe aujourd'hui environ 140 entreprises et organisations : compagnies aériennes de lignes et de charters, aviation d'affaires, aéroports nationaux et régionaux, aérodromes, sociétés d'assistance au sol, services de la navigation aérienne, entreprises de maintenance, fabricants d'avions et de composants, Forces Aériennes Suisses, entreprises de l'industrie aérospatiale, écoles de pilotage, entreprises de services tournées vers l'aéronautique ainsi que toutes les associations importantes de l'aéronautique suisse et, au sens large, des entreprises liées à l'aéronautique et à l'aérospatiale suisses.